
**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

26 novembre 2010
Français
Original: anglais

Session de 2010

Genève, 25 et 26 novembre 2010

Point 10 de l'ordre du jour

Examen du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux

**Proposition de mandat du Groupe d'experts
gouvernementaux en 2011**

Document soumis par l'Allemagne

Les Hautes Parties contractantes ont également décidé ce qui suit:

«Le Groupe d'experts gouvernementaux continuera à négocier pour traiter d'urgence la question de l'impact humanitaire des armes à sous-munitions, tout en assurant un équilibre entre les considérations militaires et les considérations humanitaires, en négociant une interdiction immédiate du transfert de toutes armes à sous-munitions à titre de première mesure.

Le Groupe conclura ses négociations aussi rapidement que possible et fera rapport à ce sujet à la quatrième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention.

Les travaux du Groupe seront appuyés par des experts des questions sur lesquelles portent les négociations.

Le Groupe se réunira...».
